



## Demande de Retrait des diplômes

### Se présenter muni de :

- L'original de votre attestation provisoire de réussite au diplôme (Document à retirer auprès de votre composante)
- Votre pièce d'identité officielle en cours de validité

### Retrait par procuration :

*Votre représentant se présentera muni de :*

- Un courrier manuscrit signé du diplômé donnant procuration à une tierce personne pour le retrait
- Une pièce d'identité de la tierce personne et une copie de la pièce d'identité du diplômé en cours de validité
- L'original de votre attestation provisoire de réussite au diplôme

### Retrait par correspondance :

*Envoyer obligatoirement :*

- Un courrier manuscrit signé de demande de retrait du diplôme définitif
- Une copie de votre pièce d'identité en cours de validité
- Pour un envoi à l'étranger une enveloppe A4 avec 8 coupons réponses internationaux dans la zone européenne et 9 hors zone européenne, libellée à vos nom et adresse.
- Pour un envoi en France lettre suivie de 100g, libellée à vos nom et adresse.